

Livre des feux, des bouées et des signaux de brume – Eaux intérieures

No. ---- No. intl	Nom ---- RACON	Emplacement ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale au- dessus de l'eau (m)	Portée nominale (NM)	Description ---- Hauteur de la structure au-dessus du sol (m)	Remarques ---- Signaux sonores ---- AIS
-------------------------	----------------------	--	----------------------------	---	----------------------------	---	---

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, LAC SAINT-LOUIS

4 H2517.4	Île Tékakwitha	45 24 36.5 073 42 38.2	F Y	Saisonnier.
5 H2517.5	Kahnawake, digue	45 24 31.6 073 43 13.9	F Y	Saisonnier.
5.2	Pointe Bell – Bouée lumineuse A1	45 24 26.2 073 43 11.3	Fl G 4s	Verte, espar, marquée « A1 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
5.3	Pointe Bell – Bouée lumineuse A2	45 24 27.7 073 43 24.2	Q R 1s	Rouge, espar, marquée « A2 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
6	Pointe Johnson – Bouée lumineuse A3	45 24 17.1 073 43 44.1	Q G 1s	Verte, espar, marquée « A3 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
7	Pointe Johnson – Bouée lumineuse A4	45 24 22.7 073 43 51.9	Q R 1s	Rouge, espar, marquée « A4 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
8.2 H2518	Pointe Johnson	45 24 03.0 073 44 44.7	Iso Y 2s	7,6	14	Tour cylindrique. 4,4	Saisonnier. Visible sur un relèvement de 248°30'.
9	Pointe Johnson – Bouée lumineuse A7	45 24 15.2 073 44 30.4	Fl G 4s	Verte, espar, marquée « A7 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
10	Île Saint-Nicolas – Bouée lumineuse A8	45 24 21.2 073 44 31.1	Fl R 4s	Rouge, espar, marquée « A8 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
11	Île Saint-Bernard – Bouée lumineuse A9	45 24 13.2 073 45 21.2	Fl G 4s	Verte, espar, marquée « A9 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
12	Île Saint-Bernard – Bouée lumineuse A10	45 24 19.1 073 45 22.4	Fl R 4s	Rouge, espar, marquée « A10 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
13	Île Saint-Bernard – Bouée lumineuse A13	45 24 10.7 073 46 22.1	Q G 1s	Verte, espar, marquée « A13 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
14	Île Saint-Bernard – Bouée lumineuse cardinale Ouest LACHINA	45 24 17.3 073 46 04.7	Q(9) W 15s	Jaune-noir-jaune, espar, marquée « LACHINA ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
14.2 H2517.1	Route de Dorval – alignement antérieur, feu	SW. de l'île Dorval. 45 25 08.3 073 45 36.2	F G	11,0	11	Tour cylindrique orange, marque de jour rectangulaire orange avec bande verticale noire. 4,4	Saisonnier.
14.3 H2517.11	Route de Dorval – alignement postérieur, feu	45 25 33.3 073 45 02.1 043°52' 1068.6 m du feu antérieur.	F G	24,2	11	Tour cylindrique blanche, marque de jour orange avec bande verticale noire. 17,0	Saisonnier.
15	Île Saint-Bernard – Bouée lumineuse A17	45 24 04.7 073 46 48.2	Q G 1s	Verte, espar, marquée « A17 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
16	Île Saint-Bernard – Bouée lumineuse A18	45 24 15.3 073 46 55.3	Q R 1s	Rouge, espar, marquée « A18 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).

No. ---- No. intl	Nom ---- RACON	Emplacement ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale au- dessus de l'eau (m)	Portée nominale (NM)	Description ---- Hauteur de la structure au-dessus du sol (m)	Remarques ---- Signaux sonores ---- AIS
-------------------------	----------------------	--	----------------------------	---	----------------------------	---	---

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, LAC SAINT-LOUIS

16.1 H2517.2	Kahnawake – alignement antérieur, feu Racon G (- - .) Bandes X & S	45 24 10.3 073 47 45.7	F G	9,9	5	Tour cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge avec bande verticale noire. 4,9	Saisonnier. Aide AIS synthétique MMSI : 993161060
16.2 H2517.21	Kahnawake – alignement postérieur, feu 266°36' 513.4 m du feu antérieur.	45 24 09.3 073 48 09.2	F G	19,0	7	Tour cylindrique blanche, marque de jour orange avec bande verticale noire. 12,8	Saisonnier. Aide AIS synthétique MMSI : 993161062
17	Île Saint-Bernard – Bouée lumineuse A21	45 23 54.8 073 47 10.6	Q G 1s	Verte, espar, marquée « A21 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
18	Île Saint-Bernard – Bouée lumineuse A20	45 23 54.1 073 47 23.2	FI R 4s	Rouge, espar, marquée « A20 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
19	Lac Saint-Louis – Bouée lumineuse A25	45 23 10.7 073 48 10.6	FI G 4s	Verte, espar, marquée « A25 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
19.5	Lac Saint-Louis – Bouée lumineuse A24	45 23 15.9 073 48 15.2	FI R 4s	Rouge, espar, marquée « A24 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
20	Île Ronde – Bouée lumineuse A29	45 22 39.0 073 48 53.8	FI G 4s	Verte, espar, marquée « A29 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
20.5	Île Ronde – Bouée lumineuse A30	45 22 42.7 073 49 00.4	FI R 4s	Rouge, espar, marquée « A30 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
22	Pointe à Penny – Bouée lumineuse A33	45 22 06.5 073 49 38.1	FI G 4s	Verte, espar, marquée « A33 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
23	Pointe à Penny – Bouée lumineuse A34	45 22 10.8 073 49 43.8	FI R 4s	Rouge, espar, marquée « A34 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
23.5	Îles de la Paix – Bouée lumineuse A35	45 21 47.3 073 50 03.2	FI G 4s	Verte, espar, marquée « A35 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
24	Pointe du Moulin – Bouée lumineuse A38	45 21 37.2 073 50 29.6	Q R 1s	Rouge, espar, marquée « A38 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
25	Îles de la Paix – Bouée lumineuse A39	45 21 22.1 073 50 36.5	Q G 1s	Verte, espar, marquée « A39 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
26	Pointe du Moulin – Bouée lumineuse A40	45 21 25.4 073 50 51.5	Q R 1s	Rouge, espar, marquée « A40 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
27	Îles de la Paix – Bouée lumineuse A45	45 20 57.0 073 51 42.4	FI G 4s	Verte, espar, marquée « A45 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
28	Pointe-du-Moulin – Bouée lumineuse A46	45 21 04.1 073 51 47.3	FI R 4s	Rouge, espar, marquée « A46 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
29	Îles de la Paix – Bouée lumineuse A51	45 20 29.2 073 52 55.0	Q G 1s	Verte, espar, marquée « A51 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
30	Pointe à Péladeau – Bouée lumineuse A52	45 20 35.8 073 53 01.2	FI R 4s	Rouge, espar, marquée « A52 ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).

No. ---- No. intl	Nom ---- RACON	Emplacement ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale au- dessus de l'eau (m)	Portée nominale (NM)	Description ---- Hauteur de la structure au-dessus du sol (m)	Remarques ---- Signaux sonores ---- AIS
-------------------------	----------------------	--	----------------------------	---	----------------------------	---	---

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, LAC SAINT-LOUIS

30.5 H2522.5	Pointe Fortier	au S. de l'Île perrot. 45 21 10.9 073 53 45.4	F Y	16,6	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire orange. 10,7	Saisonnier. Visible sur un relèvement de 024°. Visible au centre de l'entrée Est de l'écluse de Beauharnois.
31	Pointe Fortier – Bouée lumineuse BEAA	45 20 22.9 073 54 19.4	Fl Y 4s	Jaune, espar, marquée « BEAA ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
31.5	Pointe Thibaudéu – Bouée lumineuse BEAC	Mouillage de Beauharnois. 45 19 44.2 073 53 19.6	Fl Y 4s	Jaune, espar, marquée « BEAC ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
32	Pointe Fortier – Bouée lumineuse BEAB	45 19 58.9 073 54 55.3	Fl Y 4s	Jaune, espar, marquée « BEAB ».	Saisonnier (en place à longueur d'année).
32.1	Beauharnois, écluse inférieure	Pointe de la jetée N. 45 19 26.6 073 54 58.7	F R	6,0	5	Saisonnier (en place à longueur d'année). Mode de secours.
32.3 H2522.6	Melocheville – alignement antérieur, feu	45 19 10.3 073 56 33.0	F G	10,8	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange avec bande verticale noire. 8,0	Saisonnier. En opération 24 h. Mode de secours.
32.4 H2522.61	Melocheville – alignement postérieur, feu	45 18 50.3 073 57 25.3 241°29' 1294.0 m du feu antérieur.	F G	29,6	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange avec bande verticale noire. 14,1	Saisonnier. En opération 24 h. Mode de secours.